

Intitulé :

« La laïcité et le fait religieux au travail »

formation adaptée selon secteur privé, public ou mixte

Public cible :

DRH, cadres, managers, chefs de service, dirigeants

Descriptif de l'objectif :

- Connaître et appliquer les textes nationaux et européens, ainsi que la jurisprudence en matière de liberté d'expression religieuse et ses limites
- Anticiper et Réagir face à des revendications religieuses
- Identifier des signes de radicalisation internes ou externes à l'entreprise et en tirer les conséquences (signalement, impact sur le contrat de travail...)

Descriptif du contenu :

- Champ d'application de la laïcité
- Application à l'entreprise des différents textes traitant de la laïcité et/ou de la liberté religieuse (Constitution et son préambule, loi de 1905, Convention européenne des droits de l'homme, traité de l'Union européenne...)
- Application à l'entreprise de la jurisprudence nationale et européenne sur la laïcité et la liberté religieuse au travail
- Partage d'expériences et comportement à adopter en cas d'abus de la liberté d'expression religieuse ou inversement, d'atteinte abusive à cette liberté
- Intégration au règlement intérieur de l'encadrement du fait religieux par le biais de l'obligation de neutralité (lorsqu'elle a vocation à s'appliquer)

Durée : 7 heures sur 1 jour (6 h en formation distancielle)

Coût : 1690 € net (exo TVA). Frais de mission en sus hors Paris

Contact :

Raymond Taube
Institut de Droit Pratique
5 rue Villehardouin 75003 Paris
06.60.46.45.45 raymond.taube@idp-formation.com